



## Handicap et études supérieures

# L'accompagnement des étudiants à l'Université de l'UHA

Journées Portes Ouvertes Samedi 10 février 2024









## **Programme**

Présentation du dispositif d'accueil et d'accompagnement des étudiants en situation de handicap à l'Université de Haute-Alsace

Témoignages d'un étudiant en situation de handicap

**Séance de Questions-réponses** 



## **Intervenants**

Avenilda LEHMANN, Responsable des services Vie étudiante

Nadia OUDINA, chargée d'accueil à la Mission **Handicap** 

Timothée, étudiant







## Université de Haute - Alsace

## Illberg (FST, FLSH, ENSISA, ENSCMu)



#### 10 224 étudiants :

- 2 écoles d'ingénieur
- 2 instituts universitaires de technologie,
- 4 facultés.

## **Collines (IUT)**



Fonderie (FSESJ)



## Université de Haute - Alsace

## 2 campus à Colmar:



**Grillenbreit (IUT – FMA marketing)** 



Biopôle (IUT -FST)

#### Université de Haute - Alsace

#### **Accueil:**

- Mulhouse, Maison de l'étudiant, 1 rue Alfred Werner (campus Illberg)
- Colmar, Maison de l'étudiant Bâtiment B, 34 rue du Grillenbreit (campus Grillenbreit)

2 chargés d'accueil : Laurence MULLER et Nadia OUDINA



Pour des échanges individualisées, prenez rendez-vous avec nous par mail.

accueilhandicap@uha.fr

03.89.33.64.65

L'<u>UHA</u> a à cœur d'accompagner ses étudiants vers l'autonomie et les encourage à être pleinement acteur de leurs parcours et de leur réussite.

Tout un dispositif d'accompagnement est mis en place afin de garantir l'égalité des chances entre tous les étudiants, conformément à la loi du 11 février 2005.

Les étudiants en situation de handicap suivent les mêmes cursus universitaires que l'ensemble des étudiants et se présentent aux mêmes épreuves, mais ils peuvent bénéficier d'aménagements, comme le prévoit la circulaire du 27 décembre 2011, relative à l'organisation des examens et concours pour les étudiants en situation de handicap.

La Mission handicap a pour rôle d'assurer un suivi individualisé qui s'adapte aux besoins de l'étudiant tout au long de son parcours d'études à l'<u>UHA</u>.

Pour cela, des référents handicap administratifs et enseignants assurent une présence de terrain dans les différentes <u>facultés</u>, <u>IUT et écoles d'ingénieurs</u> de l'<u>UHA</u>.

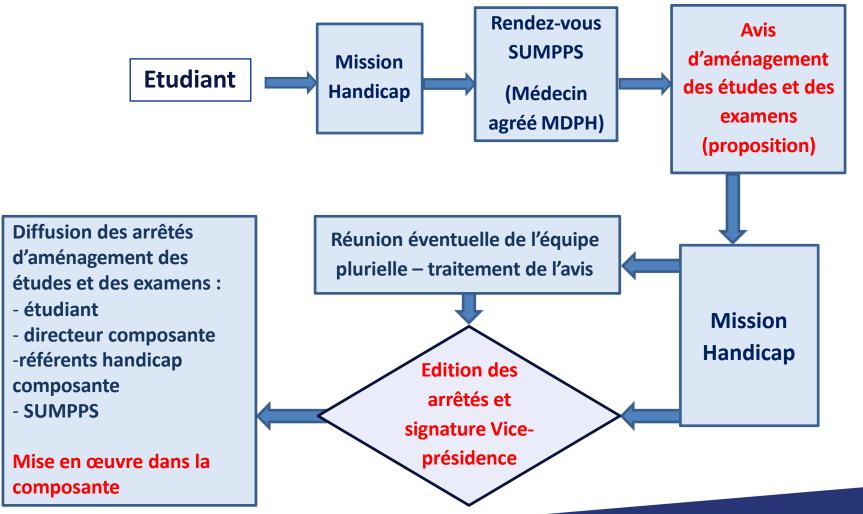
Un binôme enseignant/administratif chargé du suivi local. 16 Réf en total

## Mission Handicap: les aménagements

Les aménagements proposés peuvent être, entre autres :

- du temps majoré : la circulaire précise que l'étudiant devra bénéficier d'une période de repos suffisante entre deux épreuves prévues dans la même journée.
- l'adaptation des sujets d'examens pour les handicaps auditifs, visuels ....
- la salle à part : si nécessaire, l'étudiant doit pouvoir composer dans une salle à part....
- la surveillance : si l'étudiant compose dans une salle à part, il devra bénéficier d'un surveillant au même titre que les autres étudiants. La responsabilité de la surveillance incombe au département (au même titre que pour les étudiants valides).
- le secrétariat d'examen : lorsqu'un étudiant est empêché d'écrire, il peut bénéficier d'un secrétaire qui rédige la copie sous la dictée de l'étudiant.

## Le parcours de l'étudiant en situation de handicap

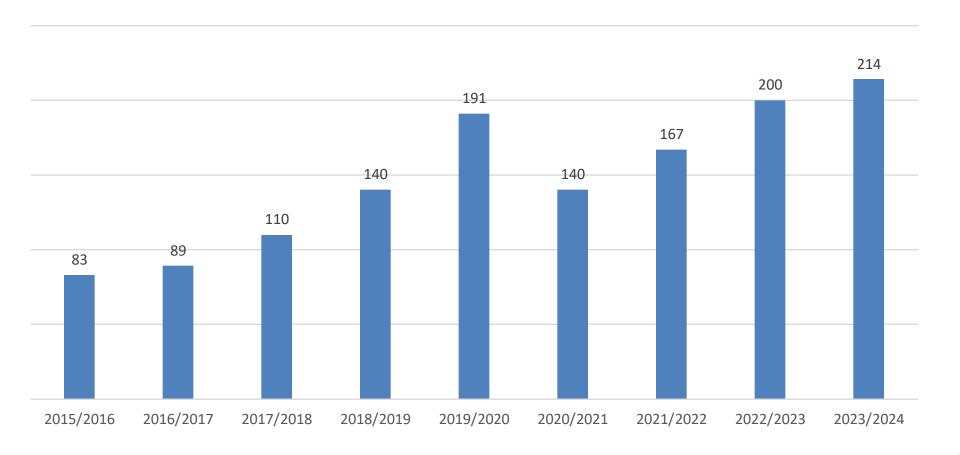




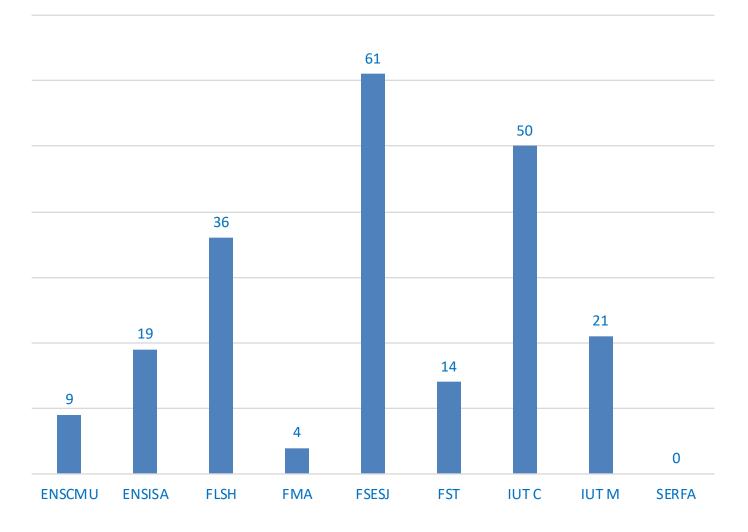




## Nombre d'étudiants accompagnés par la MH par année universitaire :



## Nombre d'étudiant(e)s par composante en 2023/2024



## Les textes de références

Loi 2005- 102 du 11 février 2005

Circulaire n° 2011-220 du 27 décembre 2011

Complément d'informations relatif au décret n°2021-1480 du 14/11/2021 sur la portabilité des aménagements d'examens et de concours de l'enseignement supérieur

Règlement des examens approuvé par la CFVU du 2/10/2014

## Le Service de Médecine Préventive SUMPPS



- 1 Médecin-Directrice
- 1 Infirmière à Mulhousee
- 1 Infirmière à Colmar
- 1 Psychiatre
- 1 Psychologue





courriel: hebergements.mulhouse@crous-

strasbourg.fr

Tél.: <u>03 89 55 72 20</u>

adresse: 11, rue des frères Lumière

68350 Brunstatt-Didenheim









## **Contacter la MDPH Alsace**

MDPH Alsace Site - Colmar 125 avenue d'Alsace BP 20351 68006 COLMAR cedex MDPH Alsace Site - Mulhouse 51 A rue d'Agen 68100 MULHOUSE

**2**:03 69 49 39 00

☐ : accueil68.mdph@alsace.eu







## Merci pour votre participation!

## Pour en savoir plus :

- Le site Internet des Mois des portes ouvertes de l'UHA : <a href="http://jpo.uha.fr/">http://jpo.uha.fr/</a>
- Le site Internet de l'UHA : <a href="https://www.uha.fr/">https://www.uha.fr/</a>
- Le site Internet national dédié aux étudiants : https://www.etudiant.gouv.fr/fr